

**CEFEDM Bretagne Pays de la Loire**

# **PROJET PÉDAGOGIQUE**

**Marielle FAVRE**  
**Diplôme d'état de direction de chœurs**  
**Promotion 2005 / 2007**

## INTRODUCTION

Lors de ma réflexion pour le mémoire, je me suis interrogée sur les motivations des personnes qui viennent chanter en chœur ainsi que sur leurs attentes vis-à-vis des institutions auxquelles elles s'adressent pour pratiquer. Le panel de choristes ayant répondu à ce questionnaire n'était constitué que d'adultes, pratiquant le chant choral sur leur temps de loisir ; les réponses principales ont été les suivantes : des raisons sociales et de vie de groupe (38%), le plaisir (36,2%), le travail et l'apprentissage (22,5%). Je me suis efforcée de réfléchir à mon projet pédagogique en prenant en compte les attentes des élèves et choristes mais aussi celles des élus exprimées dans les textes officiels. La rédaction de ce projet tient compte de l'hypothèse d'enseigner dans une structure dépendant du service publique. Je vais y développer tout d'abord la place de la classe de chant choral au sein de l'établissement ainsi qu'au sein du réseau local, l'organisation de cette classe avec le cursus par cycles et les cours complémentaires, le répertoire abordé pendant les cours, et enfin l'évaluation.

## **I. Place du chant choral dans un établissement**

### a. Une pratique collective : Former un musicien avant tout

Le chant choral est d'abord un lieu d'enseignement musical qui par le biais de la voix, est capable de former des musiciens disposant d'un authentique bagage musical : culture musicale, lecture, chant, interprétation, pratique d'un ou de plusieurs autres instruments que la voix, pratique d'ensemble, voire composition, direction de chœur, danse, art dramatique, apprentissage des langues étrangères. C'est un véritable cursus préparant le choriste à une vie de musicien amateur, voire professionnel ; et qui lui propose aussi un groupe au sein duquel il peut s'exprimer musicalement en amateur (le chœur d'adulte).

En tant que pratique collective, le chant choral peut réunir des élèves de différents départements de l'établissement. Les élèves de la classe peuvent aussi avoir des âges très différents : du jeune enfant en éveil (vers 5/6 ans), à l'adulte retraité qui pratique pour son plaisir au sein du chœur d'adultes. Cette discipline a donc un rôle transversal à jouer au sein de l'établissement.

L'adulte, qui est de plus en plus demandeur de formations tout au long de sa vie, trouve sa place au sein de cette classe qui lui propose un lieu de pratique. Comme l'expriment les résultats de l'enquête citée en introduction, les motivations des choristes, outre de venir se faire plaisir au sein d'un groupe, sont aussi de se former en apprenant de nouvelles choses (22,5%) et en découvrant de nouveaux répertoires.

### b. La vie de groupe : projet éducatif et social

Parmi le panel de choristes interrogés dans le cadre de mon mémoire, beaucoup ont répondu que leur première motivation pour cette pratique est le côté social du groupe. C'est un point essentiel dans une pratique collective : faire ensemble.

Pour l'enfant, il est souvent cité comme objectif son épanouissement mais celui-ci n'est-il pas induit par les valeurs de la vie en groupe ? Des valeurs comme : esprit de groupe, respect de l'autre, formation à la vie, autonomie, confiance en soi, responsabilité individuelle et collective, autodiscipline, ne relèvent pas exclusivement de la pratique vocale, mais d'autres pratiques telles que le sport. C'est pourquoi un des points d'enseignement est consacré à cette vie en groupe. Je me permet de citer un extrait de projet d'un chœur qui, pour moi, résume les objectifs du chant choral : « aider les élèves à devenir citoyens à part entière par l'acquisition de l'autonomie, l'ouverture culturelle, la pratique musicale la plus large possible ».

Afin de favoriser cet épanouissement, il est important de privilégier le dialogue élève / professeur en tenant compte sa parole ainsi qu'en instaurant un respect mutuel. Ce dialogue peut mettre en valeur sa personne et ainsi, le professeur s'intéressant plus à lui et le connaissant un peu mieux, l'interaction ne pourra être que meilleure.

Il en va de même au sein du groupe : veiller à l'intégration de chacun est important avec l'instauration du respect mutuel ainsi que des règles de vie en groupe. Cela permettra une meilleure écoute et un dialogue d'autant plus riche que chacun est force de proposition.

Le cours de chant choral est au même titre que l'école ou les activités extra scolaires, comme le sport, un lieu d'éducation des enfants. Pendant ces moments là, il prend possession de règles de vie qui vont l'aider à se construire pour ensuite devenir un adulte autonome et responsable.

#### c. Objectifs de diffusion : une articulation entre diffusion et enseignement

Les activités de diffusion constituent de véritables travaux pratiques, directement connectés à l'enseignement musical. Pour les enfants qui, par la suite, auront des activités d'adulte musicien (chanteur, instrumentiste,..., amateur ou professionnel), elles leur enseignent des comportements, des attitudes, des réflexes qui leur seront de la plus grande utilité. Ces moments constituent un des éléments majeurs de la dimension éducative, par la nécessité d'acquérir un « savoir faire » et un savoir « être » (ponctualité, organisation du temps, autonomie, initiative ce que l'on appelle « l'auto-organisation »).

La diffusion peut prendre différentes formes : concerts, auditions, animations, tournées, enregistrements... Elle fait partie intégrante du projet d'établissement qui souvent, via le service de l'action culturelle, organise sa propre saison au sein de la collectivité. C'est un moyen d'ouverture vers la ville et vers les publics.

Cette diffusion peut permettre la réalisation de projets transversaux (avec différentes classes de l'établissement, en mélangeant les genres : théâtre, danse, musique, etc.), qui voient le jour grâce à un travail en équipe pédagogique. Ces projets sont l'occasion pour les professeurs de confronter leurs pédagogies, d'avoir une réflexion et une confrontation des idées en équipe. Les projets en sont d'autant plus riches et construits.

#### d. La démocratisation du chant choral

Le chant choral est une discipline musicale pouvant être pratiquée par tous. En effet, chacun possède dans son anatomie un instrument vocal qui lui permet de s'exprimer. Alors pourquoi ne pas faire chanter tout le monde ? En 2003, le plan Lang/Tasca relançait la volonté

d'avoir « une chorale par établissement ». C'est pourquoi, le professeur de chant choral doit pouvoir être capable de tisser des liens avec différents réseaux afin de promouvoir la pratique chorale au sein de la société. Il peut être référent ou personne-ressource auprès de professeurs des écoles pour aider à monter des projets, mais aussi auprès d'autres chefs de chœurs issus du tissu associatif. C'est pourquoi il doit pouvoir favoriser les échanges et collaborations artistiques avec les structures et associations culturelles, locales ou non (d'autres chœurs, des orchestres, des classes de théâtre, des classes de danse, le milieu scolaire). Ces échanges peuvent aussi concerner le répertoire. Une commande d'œuvre, par exemple, qui a un certain coût, pourrait être faite en partenariat avec d'autres structures pouvant ainsi favoriser les échanges entre les classes des établissements et pouvant aboutir à des rencontres, voyages,...

Le professeur peut aussi sortir de l'établissement pour aller au devant de public qui n'auraient jamais accès à l'enseignement spécialisé tel que dans les maisons de retraite, les foyers d'insertion, les centres d'éducation, les prisons,... Des lieux dans lesquels la musique pourrait être un facteur créant du lien social et une revalorisation des personnes.

## II. Le cursus

### a. Groupes de niveau ou par âge ?

Afin de garantir à chacun un confort dans l'apprentissage, je préconise un cursus partagé en différents groupes, non de niveaux similaires mais d'âges proches (correspondant aux trois cycles). En effet les adolescents, s'ils sont mélangés à de plus jeunes peuvent se sentir abaissés. Il en va de même avec les plus jeunes qui peuvent être intimidés par la présence de plus grands. De plus le répertoire du chant choral comportant un texte, il est important que chacun des élèves puisse s'approprier le sens de ce texte. Il faut pour cela qu'il soit adapté à son âge.

En revanche, il est à mon avis important de faire se rencontrer les générations lors de projets adaptés. A ce moment-là, les plus âgés et avancés en niveau sont des modèles de devenir possibles pour les plus jeunes et sont ainsi valorisés.

### b. Les référents pédagogiques

Au début du cursus il peut être plus confortable et rassurant de n'avoir, pour l'enfant, qu'un seul référent pédagogique et artistique. C'est pourquoi pour les premières années peuvent être intégré au cours de chant choral la FM (avec la lecture et le déchiffrage de partitions) et la technique vocale.

En revanche, dès le 2<sup>e</sup> cycle (qui correspond à l'âge du collège), l'élève prend l'habitude dans sa scolarité d'avoir un professeur pour chaque matière et donc plusieurs référents. C'est pourquoi, le cursus de chant choral peut s'ouvrir grâce à d'autres professeurs pour des enseignements parallèles. Pour aider l'élève à créer des liens entre ces différents enseignements, il est indispensable que les professeurs travaillent en concertation, ainsi qu'en équipe pédagogique.

### c. Les cycles

Les cycles sont définis par leurs objectifs. Ils constituent chacun un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoirs faire. Ils délimitent les différentes étapes de la formation des musiciens et correspondent aux grandes phases du cursus scolaire.

Le cursus est divisé en trois cycles ; une période d'éveil peut précéder le premier cycle, suivant les structures, pour les plus jeunes (avant 6/7 ans) avec comme objectif principal d'ouvrir et d'affiner les perceptions.

- Le premier cycle (le temps de l'école primaire) est celui pendant lequel, l'élève se construit une méthode. Il acquiert les bases de pratique et de culture.
- Le deuxième cycle (le temps du collège) permet à l'élève de construire son projet. Pour cela il s'approprie un langage musical et développe une ouverture culturelle ; il commence à poser les bases d'une pratique autonome. Il est capable de tenir sa place dans une pratique collective.
- Le troisième cycle (le temps du lycée) permet à l'élève d'acquérir des connaissances structurées, de développer un projet artistique personnel afin d'accéder à une pratique autonome. Il doit pouvoir aussi s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur.

### III. L'organisation de la classe

#### a. Le cours de chant choral

Il se déroule principalement en deux temps : un moment communément appelé « échauffement vocal », et un moment pendant lequel le répertoire est travaillé (en utilisant par exemple des méthodes dites actives comme Dalcroze, Kodaly). Suivant les projets, d'autres temps peuvent être aménagés (bilan d'après concert, atelier de recherche pour une création,...)

L'échauffement est un temps qui débute la séance et prépare l'enfant à l'attention et concentration requises pour le bon déroulement de la séance. Pendant celui-ci, plusieurs phases peuvent être observées :

- un moment de mise à disposition du corps avec des étirements, des automassages (afin de prendre conscience de différentes parties du corps), mais aussi des exercices dynamisants.
- un moment pour vérifier sa posture, son ancrage au sol, la verticalité du corps, etc.
- un moment pour vérifier le fonctionnement de sa respiration, et pour mettre en place une respiration basse
- un moment de jeux vocaux pendant lesquels différentes notions sont abordées (aigu/grave, glissando, cluster, nuances, etc.). C'est un temps en cela très important pour les premières années. Guy Reibel propose dans son livre *Jeux vocaux* un panel très large d'exemples.
- un moment consacré aux vocalises afin de terminer la préparation de l'appareil vocal.

Cet échauffement est d'autant plus intéressant quand il prépare l'enfant au répertoire qui va être abordé pendant le cours. Par exemple, des vocalises ne seront pas indispensables pour l'apprentissage d'une chanson traditionnelle comme une gavotte, alors que préparer l'enfant à danser en lui indiquant les pas et en s'exerçant avant de chanter est primordial.

Enfin, pour ne pas faire de ce temps une routine, il est important que l'enfant comprenne les mécanismes qui s'opèrent. C'est pourquoi, il est à mon avis indispensable de faire participer les enfants dans son élaboration. J'ai assisté il y a quelques années à une conférence du chœur Tapiola, qui s'est terminée par une courte répétition. Le chef nous a expliqué que l'échauffement était à la charge des enfants. Comme cela, ils faisaient faire des exercices qui leur plaisaient, qui leur étaient utiles, et pour cela ils faisaient même un travail

de recherche et d'écriture de nouveaux exercices. C'est pourquoi dans les objectifs que je joins en annexe, je propose que dès le 1<sup>er</sup> cycle, les enfants puissent inventer des jeux vocaux pour l'échauffement du groupe ; cela avec comme objectif qu'en fin de parcours amateur, un choriste puisse prendre en charge l'échauffement du groupe mais aussi qu'il puisse aussi s'échauffer lui-même.

### b. Organisation dans le temps

Il est intéressant pour les enfants d'avoir une année partagée en périodes et que les différents projets de la classe s'articulent autour de ces temps. Pour cela il est à mon avis indispensable d'avoir une prestation publique avant les vacances de Noël. Cela permet d'avoir un premier objectif à court terme ; en effet une année scolaire paraît à un enfant extrêmement longue. Cette prestation a aussi un enjeu social fort : elle permet au groupe de se présenter devant un regard extérieur et donc de s'exposer à un jugement, renforçant en cela les liens entre les chanteurs.

Je préconise pour l'organisation de l'année, de travailler trois projets qui abordent :

- différentes époques (du Moyen âge à nos jours),
- différentes esthétiques (savante, musique traditionnelle, jazz et musiques actuelles),
- différents thèmes (autour d'un poète ou écrivain, le conte, la musique de danse...),
- différentes formations (a capella, avec piano, avec orchestre, avec solistes, ...),

cela en partenariat avec divers départements de la structure.

L'avantage de ce système est qu'au cours de chaque cycle, un élève aura parcouru et découvert un panel large de répertoires.

Chacun des projets peut ou non aboutir (suivant les objectifs du projet) à une réalisation publique pouvant avoir lieu dans différentes structures : école de musique, maison de retraite, musée, bibliothèque, salle de spectacle...

Pour le premier cycle, une séance « portes ouvertes » peut être organisée afin de présenter aux parents le fonctionnement de la classe et d'un cours. Cela permet aux parents de mieux comprendre et soutenir le projet de leurs enfants. Dans l'idée des journées ouvertes, qu'organisent certaines écoles primaires, il peut être très enrichissant d'inviter les parents à venir monter, sur une demie journée ou une journée, un projet aux côtés des enfants.

## IV. Les cours complémentaires

### a. La technique vocale

Elle peut intervenir au sein de différents dispositifs.

Tout d'abord pendant les cours de chant choral : le professeur peut apporter à l'ensemble du groupe une nouvelle notion (comme la posture, le fonctionnement de la respiration pour le 1<sup>er</sup> cycle). Il peut aussi, quand il a décelé une difficulté chez un enfant, faire travailler ce point à tout le groupe. Ainsi, l'enfant qui, par exemple fait des débuts de son trop durs, pourra rectifier cela et ses camarades pourront prendre conscience de différentes possibilités de débuts de sons tout en se demandant comment ils font ces différences.

A partir du 2<sup>e</sup> cycle, la technique vocale peut être dispensée pendant des séances en semi-collectif avec un autre intervenant. Le formateur peut alors adapter ses cours en fonction des besoins de chacun. Sa pédagogie et son langage (évoquant la technique, les sensations, des images poétiques,...) peut être pour certains plus évocateurs ; cela est complémentaire. Il m'est parfois arrivé, lors de séances de chœur avec un intervenant extérieur (ou juste après son intervention), que des choristes m'interrogent pour savoir si ce qu'il avait demandé, et exprimé alors différemment de moi, était bien identique à mes recherches et objectifs ; il arrivait qu'ils concluent en disant avoir mieux compris grâce à une image différente.

Le formateur vocal peut aussi intervenir pendant la séance de tutti qui est alors menée conjointement. Cela renforce le lien entre les différents cours et intervenants. J'ai assisté cette année à une session d'un chœur de jeunes (18 à 28 ans) menée par le chef de chœur en partenariat avec le formateur vocal. Il était très intéressant d'observer la complémentarité des propos et les différences d'approches le tout dans un but commun.

### b. La musique de chambre vocale

Elle est aussi un point essentiel dans la formation des choristes et peut être débutée au cours du 2<sup>e</sup> cycle. Elle permet de pratiquer le chant choral en petit effectif et ainsi un investissement différent de la part des élèves. Elle peut être faite sur un créneau spécifique mais demande des moyens logistiques tels des salles pour que chaque petit groupe puisse répéter dans les meilleures conditions, un fond de bibliothèque important dans lequel les élèves choisissent les partitions et donc les projets qu'ils veulent travailler. Le rôle de l'accompagnateur (ou du chef de chant) est important : ils sont indispensables pour certains répertoires et permettent aussi aux élèves d'être encadrés et de pratiquer la musique avec différents professionnels. Ce cours est un moment pendant lequel l'élève affirme ses choix

musicaux, il les explique, les défend et se forge ainsi une personnalité musicale ; mais aussi un moment pendant lequel il doit être actif et il doit développer son autonomie. La musique de chambre est un cours qui développe le sens de l'écoute avec la justesse et le sens du rythme avec la recherche d'une respiration et d'une pulsation commune.

### c. La formation musicale

La formation musicale est « l'étude des principes élémentaires de la musique et de sa notation » c'est donc l'apprentissage d'un langage et de sa notation mais aussi l'apprentissage d'une culture musicale. C'est pourquoi je suis favorable à un cours de formation musicale qui fera développer aux choristes le déchiffrage et qui fera découvrir les notions d'analyse, de culture musicale, d'esthétique qui sont nécessaires en chant choral. Toutes les acquisitions faites grâce à ce cours permettent d'acquérir une autonomie vis-à-vis de la partition et de son apprentissage : les notions abordées en FM sont réinvesties en chant choral ainsi que celles vues à l'école. Il m'arrive de demander aux élèves s'ils connaissent dans quelle période de l'histoire de la musique s'inscrit le compositeur duquel nous travaillons une pièce, mais aussi s'ils connaissent d'autres artistes de cette époque (tous arts confondus), s'ils peuvent associer cette période à un souverain, un homme politique, un style vestimentaire,...., le tout dans le but qu'ils créent des liens culturels et historiques entre les différentes disciplines qu'ils suivent mais aussi pour éveiller leur curiosité.

Il peut arriver, suivant les structures, que certains élèves ne suivent pas ce cours ; cela peut être l'occasion pour un camarade de transmettre sa connaissance de telle ou telle notion. Dans le cas où l'ensemble des élèves ne suivraient pas de cours de formation musicale, un moment pendant la séance de chant choral serait consacré à l'acquisition des notions de grammaire et de culture musicale.

### d. L'instrument / Le piano complémentaire

La pratique de l'instrument constitue une matière privilégiée de continuité pour les garçons qui muent, quand la structure ne peut leur proposer un cadre adapté. Il arrive que certains muent en 4<sup>e</sup> ne pouvant plus rester dans le chœur à voix égales. Si la structure ne peut leur proposer un chœur d'adolescent, ils sont parfois trop jeunes pour intégrer un chœur d'adultes. Dans ce cas-là, ils ne se sentent pas exclus de l'établissement et peuvent continuer un parcours instrumental.

L'enseignement du piano complémentaire (à partir du 2<sup>e</sup> cycle) est abordé dans une démarche différente de celle de l'instrumentiste. Pour un jeune chanteur c'est un moyen d'accompagnement pour soi-même mais aussi pour des ensembles de musique de chambre. C'est aussi un outil qui permet de mieux comprendre la musique et de s'approprier des notions de culture comme l'analyse, et la pratique de l'harmonie.

#### e. Les cours « découverte »

D'autres matières peuvent être proposées (dès le 1<sup>er</sup> cycle pour certaines) sous forme de cours réguliers dans un module, master classe, de stages ou cours exceptionnels, comme :

- initiation à la danse pour avoir une prise de conscience corporelle, du corps en tant qu'instrument, et du corps dans l'espace,
- initiation à la relaxation, à des arts martiaux calmes ou des gymnastiques asiatiques reliant les gestes à la respiration et aidant à trouver un axe tels le taï-chi, le xi-cong, le tam-thé,
- initiation au théâtre pour une découverte de la langue parlée et déclamée et une conscience scénique,
- initiation aux métiers du son et de la lumière,
- initiation à la direction de chœurs,
- découverte des langues étrangères.

Ces cours complémentaires permettent d'avoir un enseignement global et plus ouvert sur le monde du spectacle vivant. Certains sont axés plus particulièrement sur le travail corporel et scénique. Ce travail a comme effets : une meilleure posture avec moins de fatigue, une présence sur scène renforcée, une meilleure prise en compte de son corps dans l'espace, de l'interaction avec les autres,... Suivant les projets, certains de ces cours seront renforcés. Pour une comédie musicale, par exemple, un travail de danse pourra être mis en place, et pour un conte musical seront abordés la diction et le travail de la voix parlée.

## V. Le répertoire

Les répertoires abordés pendant le cursus de chant choral sont divers, mais avec pour objectif commun de faire découvrir une variété esthétique et d'ouvrir l'élève à l'inconnu. Pour cela la transmission d'un répertoire ancré dans le patrimoine, ainsi que la découverte des cultures émergentes sont importantes (musiques amplifiées, musiques populaires, la chanson, musiques du monde,...). Certaines pièces peuvent ne pas être adaptées au groupe pour différentes raisons (nombre de voix trop important, tessitures trop dans les extrêmes,...), il peut donc être intéressant de les réécrire, de les harmoniser différemment afin de pouvoir les proposer au groupe.

### a. Le répertoire traditionnel

Notre pays possède un répertoire de chansons traditionnelles très vaste mais en voie de disparition. Ce répertoire, outre le fait d'être accessible et proche des enfants, offre, pour une partie, la possibilité d'associer le corps comme les chansons à danser, les chansons à gestes. Il est très intéressant pédagogiquement que l'enfant mette très tôt dans son apprentissage son corps en mouvement et qu'ainsi tout celui-ci participe à l'acte vocal et artistique.

Ce répertoire a aussi l'avantage d'être de tradition orale, donc accessible aux plus jeunes. Il entraîne aussi un processus de mémorisation durable. Il est intéressant de noter qu'une chanson apprise « par cœur » dans l'enfance peut resurgir à différents moments de la vie ou alors elle peut être apprise à des proches (exemple de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer, qui sont conviées à un atelier choral pendant lequel l'intervenant fait revenir à leur mémoire des chansons de leur temps ; elles ressortent plus calmes et plus apaisées après ce moment partagé.).

Ouvrir vers le répertoire traditionnel d'autres pays est un moyen pour l'enfant de découvrir d'autres cultures et d'appréhender un monde plus riche et diversifié. Ainsi, le chant choral fait des liens avec d'autres apprentissages de la scolarité de l'enfant (histoire - géographie, littérature, ...)

### b. La création

Afin que les enfants s'investissent, les projets de création (comme la création d'une pièce d'un compositeur actuel, une création du groupe) sont intéressants.

Lors de l'intervention d'un compositeur, l'élève prend en compte le fait que l'art est vivant et non un fait appartenant au passé. Je crois beaucoup au fait que derrière chaque œuvre se cache un compositeur et une pensée. L'an dernier, j'ai assisté, dans le cadre du projet « écrire la voix » de la maîtrise de la Perverie, à une séance de rencontre entre les interprètes (des adolescents) et le compositeur Thierry Machuel, pendant laquelle, il expliquait sur quel matériau il s'était basé et comment il avait composé la pièce. Ce type de projet permet un renouveau artistique ainsi qu'un apport pédagogique. En effet dans ce type de cas, le répertoire est composé en fonction d'un cahier des charges et donc est adapté au groupe pour lequel il est destiné.

### c. La composition

Faire une création avec les élèves est extrêmement riche et dynamisant. Un tel projet peut être conduit sur une période (entre deux vacances scolaires) ou sur l'année, et peut aboutir à une réalisation publique. Chaque enfant est force de proposition. Le groupe peut être alors partagé en sous-groupes qui, chacun, est chargé de réfléchir à un aspect de la création. Dans ce système de travail, chacun a la possibilité de participer à la tâche collective et l'interdépendance positive des élèves crée une émulation. Ce travail de groupe peut entraîner des conflits socio-cognitifs. Ce conflit émane d'une situation dans laquelle une personne observe et se fait une propre opinion ; opinion qui est ensuite discutée et repensée car une autre personne a exprimé un avis contraire ou divergeant. Le partage des idées facilite les élèves à avancer dans leur démarche et a différentes conséquences : de réaliser des tâches qu'ils ne réussissaient pas seuls, de pouvoir les réaliser seuls ensuite, d'avoir des acquis stables.

## VI. L'évaluation

*Elle conjugue plusieurs fonctions :*

- *Définir et illustrer les objectifs fixés par l'équipe pédagogique de l'établissement dans le cadre des orientations induites dans ce présent schéma ;*
- *Situer l'élève dans sa progression personnelle au regard de ces objectifs ; vérifier l'assimilation des acquisitions ;*
- *Adapter l'organisation de travail pédagogique en fonction de l'élève ;*
- *Guider l'élève dans son orientation ; l'aider à définir ou redéfinir son projet personnel et à en mesurer la motivation, par rapport aux différents cursus ou filières proposées.*
- *Entretenir un dialogue suivi avec les élèves et leurs parents, afin d'explicitier les décisions et préconisations prises par l'établissement dans l'intérêt de l'élève ;*
- *Valider la formation par des certifications.<sup>1</sup>*

Pour qu'une évaluation ne soit pas vécue comme une sanction ou un fait arbitraire et injuste, il faut que les élèves ainsi que leurs parents soient informés des objectifs du cursus ainsi que des orientations du projet de l'établissement. Cette présentation peut être faite lors d'une réunion d'information, en début d'année, présentant le cursus, les points d'enseignements, les modalités d'évaluation ainsi que les projets prévus pour l'année.

### a. Les types d'évaluation

#### L'évaluation formative

Durant les séances, c'est une mesure en temps réel de l'adéquation entre les objectifs pédagogiques du cours et les dispositifs et moyens mis en œuvre ; elle est faite par le professeur. Celui-ci pouvant à tout moment réagir en fonction afin de réajuster sa pédagogie, voire les objectifs.

#### L'évaluation sommative

Elle a lieu à la fin d'une période, d'un projet, après un concert.

Durant une séance avec le groupe, elle peut être sous forme de discussion bilan pendant laquelle chacun (les choristes/élèves comme le chef/professeur) exprime son avis sur le concert et sa préparation. Une mesure est alors faite entre le projet de départ et la réalisation.

Elle peut aussi être plus individuelle lors d'un rendez-vous. Une autoévaluation peut être dressée par l'élève ; elle sera ensuite comparée avec celle du professeur.

#### L'évaluation formatrice

---

<sup>1</sup> *Schéma d'orientation de l'organisation pédagogique de l'enseignement de la musique, 7 mars 2005.*

Elle entre en jeu dans le processus de formation de l'élève avec comme but son autonomie. Pour la mettre en pratique, l'idée du carnet de route me semble intéressante. Dans celui-ci l'élève y note : les pièces travaillées, des commentaires sur les difficultés rencontrées au cours de l'apprentissage, l'aspect plaisant, pour lui, des pièces, des renseignements de culture musicale (concernant la pièce, son compositeur, son style musical, son contexte historique,...), les programmes de concerts peuvent-y être insérés. Ce carnet peut suivre l'élève durant toute sa scolarité. À terme, l'élève saura chercher des renseignements pour pouvoir construire un programme, rédiger une présentation du concert,... être autonome. Pour cela, il faut les premières années une présence de l'enseignant qui aide l'enfant avec un processus de tutelle ou d'étayage. Ainsi il le rend *capable de résoudre un problème, de mener à bien une tâche ou d'atteindre un but qui auraient été, sans cette assistance, au-delà de ses possibilités.*<sup>2</sup> Dans l'exemple du carnet, le professeur peut, au lieu de juste demander des renseignements sur le compositeur, demander aux élèves de chercher les dates du compositeur, sa nationalité,... des questions précises. De même il proposera des pistes pour que l'enfant sache où et comment chercher. Par la suite, l'élève sera de plus en plus autonome, jusqu'à pouvoir faire un exposé autour de la pièce.

Ce type d'exercices a pour conséquences de faire que l'enfant travaille dans sa Zone Proximale de Développement. Selon Vygostky, c'est : *la distance entre le niveau de développement actuel de l'enfant et son niveau de développement potentiel assisté par l'adulte ou l'un de ses pairs .Si on travaille en dessous, il n'y a pas apprentissage mais consolidation des acquis : elle se situe entre la zone du non-appris et celle du déjà-appris.*

#### b. Points et critères d'évaluation

En chant choral, l'évaluation va porter principalement sur le savoir (culture musicale), les « savoirs faire » (écoute, capacité à chanter, à proposer) et le « savoir être » (place de l'élève dans le groupe).

Les grandes catégories de critères vont être les suivantes :

- Comportement et motivation de l'élève : assiduité, attitude, comportement dans le groupe, motivation, progression dans l'autonomie, régularité du travail.
- Critères techniques : grammaire (solfège), justesse, technicité vocale.
- Critères artistiques : expression, sensibilité, interprétation, musicalité.

---

<sup>2</sup> Jérôme BRUNER, *Le développement de l'enfant : Savoir faire, savoir dire, Le rôle de l'interaction de tutelle*, PUF, 7<sup>e</sup> édition (1998), p. 263.

Les objectifs par cycles ainsi que les points sur lesquels porte l'enseignement sont proposés en annexe dans un programme pédagogique pour le chant choral.

### c. Cas particuliers

Pour les enfants souffrant de difficultés concernant la vie de groupe, des contrats peuvent être passés entre l'élève, les parents et le professeur, afin de l'aider dans son apprentissage de socialisation. Des bilans sont faits en fin de contrat. Si les objectifs n'ont pas été atteints, ils sont reconduits avec auparavant une discussion afin de trouver d'autres solutions d'aide pour l'enfant.

Concernant le cours de chant choral complémentaire à la FM., qui fait le lien entre la FM (avec le déchiffrage de partitions) et le chant choral (capacité à chanter avec d'autres), je préconise des évaluations individuelles (du type de celles qui se pratiquent en FM) pour mesurer le niveau d'acquisition des notions de grammaire, ainsi qu'une évaluation au sein du groupe pour celles liées au chant choral.

## CONCLUSION

Je vais mettre à l'épreuve ce projet pédagogique dans les années à venir en essayant de fonder mon enseignement sur des principes : former un musicien complet en mettant en place un cursus adapté, œuvrer pour la démocratisation et diffusion du chant choral cela en partenariat avec les autres structures de diffusions et de pratiques musicales, participer aux concertations et réflexions de l'équipe pédagogique. Dans le futur, chaque année d'enseignement, chaque cours, chaque élève, chaque projet préparé en collaboration aux des collègues, vont me faire réinterroger ce projet afin de toujours remettre en question ma pédagogie.

## ANNEXES

# PROGRAMME PEDAGOGIQUE pour le CHANT-CHORAL

## 1. Les points sur lesquels va porter l'enseignement

### **1.1 la formation musicale générale : culture**

Culture générale et musicale (histoire de l'art, de la musique, du chant choral)  
Connaissance du répertoire, curiosité  
Stylistique  
Goût littéraire, compréhension du texte  
Conduite du discours (phrase, incise, syllabe...), déclamation  
Accentuation (place de l'accent et mode de jeu)  
Langues étrangères

### **1.2 la formation musicale générale : grammaire**

Hauteurs : fidélité à la partition, tempérament  
Durées : fidélité à la partition, pulsation intérieure et du groupe  
Intensités : fidélité à la partition  
Autonomie dans l'apprentissage  
Mémoire/ détachement de l'œil de la partition  
Phonétique internationale  
Improvisation / création

### **1.3 la vocalité**

Expression corporelle (stature, souplesse, tonus)  
Respiration (place, gestion, moment de l'inspiration)  
Timbre : ouverture  
Début de son et fin de son  
Soutien, ligne de chant  
Vibrato  
Tessiture (étendue et balance aigus/graves)  
Souplesse / Vitesse  
Nuances / puissance  
Voyelles : couleurs/ consonnes : force et place  
Diction/ projection  
Chant solo  
expressivité

### **1.4 la polyphonie**

Solidité et sécurité  
Sens de la couleur et de la justesse collectives  
Sens des nuances et des phrasés collectifs  
Chant en mélangé après travail ou pour déchiffrage  
Chant à par voix après travail ou en déchiffrage  
Regard vers le chef, vers les autres choristes  
Adaptabilité aux gestes du chef  
Mouvement de mise en place du chœur, mise en espace, mise en scène

### **1.5 la vie de groupe**

Travail personnel  
Régularité/ assiduité/ ponctualité  
Attention et écoute des autres  
Intégration au groupe, force de proposition  
Participation aux différentes tâches

## 2. Les objectifs

### **2.1 En fin de premier cycle, le choriste doit être capable :**

- De chercher des informations sur le vocabulaire de la musique (forme, genre) et sur un compositeur
- D'apprendre une partition simple par audition
- De déchiffrer une partition simple sans les paroles
- D'annoter une partition (demandes et conseils du professeur, annotations pour corriger ses erreurs)
- D'avoir une posture de chanteur
- De commencer à gérer sa respiration (place, gestion, moment de l'inspiration)
- De réciter un texte simple en français
- De gérer sa voix parmi celles des autres (homogénéité)
- D'écouter quand il chante (sa propre production, celle des autres)
- De gérer les nuances et les phrasés
- De chanter une partition apprise en solo et/ou de mémoire
- D'assurer sa partie dans une polyphonie simple à deux voix
- D'avoir une oreille critique
- De retravailler une partition vue en cours à la maison
- De proposer des jeux vocaux pour l'échauffement du groupe
- De participer à une mise en espace

### **2.2 En fin de second cycle, le choriste doit être capable :**

- D'avoir une idée générale sur le répertoire et sur les différents styles ainsi que sur l'histoire de la musique
- De commencer à avoir une connaissance des différents styles et de les mettre en pratique
- D'avoir une idée générale sur l'utilisation de la phonétique internationale
- Langues ?
- De déchiffrer une partition simple avec les paroles, et une partition plus compliquée sans les paroles
- d'avoir une stature et un tonus adaptés
- de maîtriser sa respiration
- d'avoir une certaine maîtrise du phrasé (soutien de la ligne de chant)
- de contrôler sa justesse
- de savoir utiliser une tessiture plus large
- de contrôler les débuts de son et les fins de son
- de chanter avec souplesse ou puissance
- de chanter des mélismes
- de déclamer un texte en français et de commencer à le faire dans d'autres langues
- de gérer sa voix au sein d'une polyphonie
- de retravailler une partition à la maison ainsi que de commencer à apprendre une partition à la maison
- de tenir sa voix dans un petit groupe (1 par voix)
- de prendre une partie de l'échauffement en charge
- de pouvoir évoluer dans une mise en scène
- d'être expressif pour partager un texte avec un public

### **2.3 en fin de troisième cycle amateur, le choriste doit être capable :**

- D'avoir une idée précise sur l'ensemble de répertoire, ainsi que sur l'histoire de la musique et des arts en général
- De mettre en pratique ces connaissances esthétiques dans l'interprétation
- D'utiliser la phonétique internationale
- De pouvoir chanter dans les langues « principales » du chant choral (français, latin, allemand, anglais, italien)
- De déchiffrer des partitions complexes (avec ou sans paroles)
- De maîtriser sa respiration
- De maîtriser sa voix (timbre, souplesse, tessiture et registres, nuances)
- De maîtriser les phrasés (soutien et la ligne de chant, débuts et fin de son)
- De maîtriser des lignes mélismatiques
- D'avoir une diction appropriée (couleur voyelles, forces des consonnes)
- D'être expressif (à remettre ?)
- De gérer sa voix dans la polyphonie
- D'être autonome dans l'apprentissage d'une partition
- De pouvoir réaliser de petits solo et de chanter en petit effectif (1 par voix)
- De pouvoir prendre en charge l'échauffement
- De savoir évoluer dans une mise en scène

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
I. Place du chant choral dans un établissement.....	3
a. Une pratique collective : Former un musicien avant tout.....	3
b. La vie de groupe : projet éducatif et social.....	3
c. Objectifs de diffusion : une articulation entre diffusion et enseignement.....	4
d. La démocratisation du chant choral.....	4
II. Le cursus.....	6
a. Groupes de niveau ou par âge ?.....	6
b. Les référents pédagogiques.....	6
c. Les cycles.....	6
III. L'organisation de la classe.....	8
a. Le cours de chant choral.....	8
b. Organisation dans le temps.....	9
IV. Les cours complémentaires.....	10
a. La technique vocale.....	10
b. La musique de chambre vocale.....	10
c. La formation musicale.....	11
d. L'instrument / Le piano complémentaire.....	11
e. Les cours « découverte ».....	12
V. Le répertoire.....	13
a. Le répertoire traditionnel.....	13
b. La création.....	13
c. La composition.....	14
VI. L'évaluation.....	15
a. Les types d'évaluation.....	15
b. Points et critères d'évaluation.....	16
c. Cas particuliers.....	17
CONCLUSION.....	18
ANNEXES.....	19
TABLE DES MATIERES.....	23